

# Rapport de la Commission des Bâtisses

## 19 octobre 2021

### Présences

Présents	Absents (excusés)
<u>Memberen</u> : Ann LEURART; Joël HERREN; Patrick KRAEMER; Marc EICH; Mike KOEDINGER; Gil PLATZ; Gabriel FABER; Henri NOESEN <u>Net Memberen</u> : Joel MEYERS; Philippe CHENNAUX	<u>Memberen</u> : Marc SINNES <u>Net Memberen</u> : Frank CONRAD

Présents : 8/9

La séance est ouverte à 18:00 heures sous la présidence de Madame Ann LEURART et avec Monsieur Gabriel FABER en tant que secrétaire.

### Ordre du Jour

- Communication de la démission de deux membres
- Présentation MOPO PAG rue de la gare
- Demandes de dérogation
- Mesures prises par la Commune suite aux inondations de l'été 2021
- Discussion ouverte

### Communication de la démission de deux membres

La présidente, Madame Ann LEURART, informe tous présents de la démission de Monsieur Claude HETTINGER en date du 08/10/21 (cfr. email dd. 12/10/21 envoyé par Ann) et du vice-président Comte Gaston de Marchant et d'Ansembourg, reçu le 19/10/21.

Il y a lieu de noter que le poste du vice-président restant vacant à ce jour, il faudra proposer un remplaçant. Il reste libre aux candidats de se présenter jusque à la prochaine réunion.

La commission des bâtisses remercie l'engagement des membres démissionnés.

## Présentation MOPO PAG Rue de la Gare (Boevange-sur-Attert)

La modification ponctuelle du PAG rue de la Gare à Boevange-sur-Attert a été votée au conseil communal et envoyée à l'autorité de tutelle pour approbation. Nous revenons sur notre remarque de la commission des bâtisses du 9 février 2021 que, lors de l'élaboration du PAP NQ, une attention particulière doit être donnée au niveau d'eau de l'Attert afin d'éviter des inondations.

### Demandes de dérogation

#### 1. Projet à Brouch

La société Mandataria Immobilière SA envisage la construction de 4 maisons bi-familiales sises à 11, route d'Arlon à Brouch (adresse pas encore définitive). Les limites des reculs respectifs ont été respectées, cependant d'une part la largeur maximale de 40m a été dépassée de 3,30m et d'autre part les 4 maisons avec leurs 4 garages extérieurs, formant une bande ininterrompue, ne garantissent plus l'accès du CGDIS à l'arrière des maisons lors de périls, voilà pourquoi, après avoir passé au vote, il a été retenu unanimement de proposer l'omission de deux garages extérieurs afin de respecter les dispositions communales et de garantir un accès vers l'arrière des maisons.

Le maître d'ouvrage est libre de choisir quels garages il enlève des plans actuels.

#### 2. Projet à Ansembourg

Monsieur Gil Platz envisage la rénovation d'une maison à 1 Rue de la Vallée (Ansembourg). Comme il s'agit d'un ancien corps de ferme qui sera aménagé pour deux familles, le maître d'ouvrage a constaté le manquement de lumière naturelle à l'arrière de la maison et dès lors aimerait rajouter plusieurs lucarnes lui permettant d'optimiser la luminosité. Suite aux explications, la commission des bâtisses donne un avis favorable à l'unanimité.

## Mesures prises par la Commune suite aux inondations de l'été 2021

Suite aux inondations du 15 juillet qui ont impacté le pays entier, la commune souligne qu'il s'agissait de phénomènes naturels exceptionnels qui ne sont quasiment pas prévisibles. La maintenance de la canalisation a été faite et aux endroits que la commune estime nécessaire des améliorations seront entreprises. Or il faut retenir que toute modification ou rajout, tel qu'un bassin de rétention, nécessitent être planifiées et implémentées.

Monsieur Henri NOESEN et Monsieur Joel MEYERS quittent la réunion à 19h30. Ils sont excusés.

### Discussion ouverte

#### 1. Tiny Houses

Également la commune Helperknapp doit faire face aux demandes d'autorisation de *tiny houses*. Il faut rappeler que tout logement doit être ancré dans le sol et avoir une surface d'au moins 35 m<sup>2</sup>. Du fait que tout terrain constructible doit être viabilisé, la commission s'est posée la question comment les *tiny houses* seraient raccordés à la canalisation et à l'électricité, puisque souvent la philosophie derrière les *tiny houses*, est celle de mener une vie autarcique et à bon prix. Il y a lieu de noter que pour le développement de la commune il est à déconseiller l'implémentation de *tiny houses* dans la commune afin d'éviter la création de bidonvilles.

Monsieur Mike KOEDINGER quitte la réunion après cette discussion. Il est excusé.

#### 2. RBVS

Philippe nous informe sur le développement et l'évolution du Règlement des Bâtisses, les Voies publiques et les Sites (RBVS). Le Service Technique est en train de finaliser le document avec le support de Zimplan. L'idée est de finaliser le document avant la fin de l'année et nous présenter les modifications vers février 2022.

La Commission souligne l'importance de présenter le document au préalable avant de passer au vote par le conseil communal.

## Prochaine Assemblée

Une date n'a pas encore été fixée. Cependant parmi l'ordre du jour sera l'élection d'un nouveau vice-président.

La séance est levée à 20h20.

## Signatures

Nom	Signature
Ann Leurart	
Marc Eich	
Gabriel Faber	
Joël Herren	
Mike Koedinger	
Patrick Kraemer	
Henri Noesen	
Gil Platz	
Marc Sinnes	